

Cotisations 2024

Membre Apia cotisation **annuelle** € 15

Nouveau Membre Apia : 1^{ère} cotisation € 25

Comprenant la cotisation annuelle (€ 15) et les 2 premières cotisations mensuelles (2 x € 5)

Vous recevez une adresse mail Apia qui reprend votre référence. Exemple : **h614@apia.be**

Cette adresse reste donc anonyme. Il n'y a pas votre nom, ni numéro de téléphone.

Vous ne devez pas l'installer sur votre PC. Le demandeur vous envoie donc un mail à cette adresse pour prendre contact. Le mail est transféré automatiquement sur votre adresse mail personnelle.

A partir de ce moment, l'Apia n'intervient plus et vous pouvez régler entre vous (*Prestataire et bénéficiaire*) les modalités (*horaire, rémunérations, etc.*).

Cotisation mensuelle Membre affilié.

La cotisation mensuelle est à verser entre le 1er et le 3 du mois sur le compte APIA **BE37 0016 9147 9128**

Membre affilié

€ 5 = *prix de l'annonce sur notre site.*

La cotisation mensuelle de € 5 est à verser par trimestre (€ 15) ou par mois, si c'est avec un ordre permanent.

Après 6 mois, vous aurez payé 6 x € 5 soit **€ 30** *ce qui est très peu.*

*Si vous n'avez pas obtenu du travail pour récupérer ce montant, vous pourrez demander la prolongation de votre annonce pour une même durée et ce **gratuitement**, jusqu'à ce que vous obteniez du travail.*